

Pour un Aïd qui soit une vraie fête

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Dixième année - N° 3676 - Mercredi 23 septembre 2015 - Prix : 10 DA

M'sila/Démantèlement d'un réseau de soutien à Daech

Les recrues s'apprêtaient à passer un stage en Syrie



A la veille de l'Aïd el Adha

La pénurie de lait a déjà commencé

Deux coalitions pour un seul ciel syrien

Par Mohamed Habili

S'il persistait un doute, non pas certes sur le renforcement de la présence russe en Syrie, mais sur son envergure, la visite impromptue du Premier ministre israélien à Moscou suffirait à le lever. En l'absence d'informations précises sur ce redéploiement russe, que paradoxalement personne ne semble avoir vu venir, c'est en effet l'empressement de Benjamin Netanyahu à aller chercher des assurances que son aviation continuerait de survoler et de frapper à volonté dans la région qui constitue pour un observateur extérieur le meilleur indice que la guerre en Syrie est effectivement en train d'entrer dans une phase nouvelle. A-t-il obtenu ce pour quoi il s'est déplacé à Moscou, autant dire toute affaire cessante ? Lui-même affirme que oui, qu'un instrument de coordination a été convenu entre les deux parties qui veillerait à ce que «des tirs amis» ne soient pas échangés par erreur, ce qui pourrait entraîner d'autres qui eux par contre ne seraient ni amis ni involontaires. On n'a encore rien entendu de tel du côté russe. Le fait est quelle que soit la compréhension dont les Russes ont pu faire montre envers les inquiétudes de Netanyahu, les avions israéliens ne violeraient à l'avenir l'espace aérien syrien qu'à leur risque et péril. **Suite en page 3**

Les experts recommandent la révision de la démarche des subventions

Le retour du crédit à la consommation se précise



Ph > D. R.

Après une attente entourée d'incertitudes sur le retour du crédit à la consommation, la mise en œuvre de cette procédure se précise maintenant que la nouvelle Centrale des risques des entreprises et ménages est opérationnelle depuis le 15 septembre.

Publicité

Ooredoo vous souhaite
Aid Adha Moubarek

ooredoo

عيدنا مبارك
Aid Moubarek



M'sila/Démantèlement d'un réseau de soutien à Daech
Les recrues s'apprêtaient à passer un stage en Syrie

M'SILA, au croisement des chemins de l'Algérie, un groupe de soutien à Daech a été mis hors d'état de nuire par la Gendarmerie nationale. Le réseau est constitué de 12 personnes, parmi eux le recruteur qui prévoyait les envoyer en Syrie pour se former au combat.

Selon des sources confirmées, à M'sila 12 personnes ont été inculpées pour soutien à un groupe terroriste. Agés entre 20 à 50 ans, exerçant des petits métiers ou chômeurs, originaires de M'sila ou des wilayas limitrophes, ces derniers ont été arrêtés par le même corps sécuritaire susmentionné, et présentés au tribunal de la même wilaya pour les juger. Un fait qui nous rappelle les nombreuses menaces de la même organisation sanguinaire de frapper l'Algérie.

À Aïn El Hadjel, une commune de cette wilaya, des éléments de la Gendarmerie nationale ont réussi à faire échouer un départ organisé vers la Syrie, dans le but d'apprendre les règles du jihadisme. Ce pays est désormais devenu une destination internationale pour ce genre de formation. À la tête de ce groupe de terroristes potentiels, un passeur qui s'occupe des stages de ces nouvelles recrues. Le but de ce dernier est d'avoir d'excellentes notes dans le module du terrorisme pour périr sur place ou revenir avec l'objectif de répéter les scénarios européens et porter atteinte à la sécurité nationale.

Le démantèlement de ce réseau s'est effectué après deux mois d'enquête.

Des éléments de la Gendarmerie nationale suivaient de près les agissements de ces suspects qu'ils ont arrêtés. Avant la mise hors d'état de nuire, un individu avait déjà réussi son départ vers les lieux de combat, mais tout de suite après la Gendarmerie nationale a publié un avis de recherche contre lui.

Dans cette wilaya steppeique située dans les Hauts-Plateaux où le contrebandier a trouvé une terre propice pour cultiver les champignons empoisonnés, un réseau de soutien à une organisation terroriste. Dans ce contexte, nous pouvons rappeler des saisies opérées par la Gendarmerie nationale, des armes bien sûr, mais aussi de l'alcool sans autorisation de vente, de la drogue, des commerces qui financent le terrorisme.

Mohamed Mabkhout

Mesures et dispositif mis en place

Pour un Aïd qui soit une vraie fête

■ Cette année encore, la fête du sacrifice est accompagnée par une batterie de mesures à caractère sanitaire et social, pour assurer le bon déroulement de l'Aïd. Il faut toutefois savoir que les pouvoirs publics ont de tout temps annoncé et suivi les commerçants qui n'assument pas leurs permanences durant ces deux jours fériés.

Par Meriem Benchaouia

À la veille de l'Aïd el Adha, les préparatifs vont bon train, autant chez les citoyens que chez les autorités. Si le citoyen n'a d'yeux que pour le mouton, dont le prix reste inabordable, l'Etat quant à lui se démultiplie pour d'abord, assurer un bon approvisionnement durant les deux jours de fête qui connaissent une fermeture des commerces, dans la majorité du pays. Ce qui pénalise grandement les consommateurs. Cette année encore, la fête du sacrifice est accompagnée par une batterie de mesures à caractère sanitaire et social, pour assurer le bon déroulement de l'Aïd. Il faut toutefois savoir que les pouvoirs publics ont de tout temps annoncé et suivi les commerçants qui n'assument pas leurs permanences durant ces deux jours fériés. Le ministère du Commerce assure la permanence des commerçants avec une augmentation de 20% par rapport à l'année dernière. Il a exhorté les boulangers et les commerçants à assurer un niveau de service qui garantisse un approvisionnement normal des populations, notamment en pain, en lait et fruits et légumes. Ainsi, pas moins de 32 689 commerçants seront mobilisés durant les deux jours de l'Aïd El Adha pour assurer l'approvisionnement des citoyens en produits de base sur l'ensemble des wilayas du pays, avait souligné, il y a quelques jours le ministère du Commerce. Cette même source relève également que



Ph/D. R.

4 976 boulangers et 20 148 commerçants activant dans l'alimentation générale et les fruits et légumes figurent parmi les commerçants devant assurer la permanence. D'autre part, un total de 7 155 opérateurs exerçant dans des activités diverses et 410 unités de production (dont 179 laiteries, 259 minoteries et 32 unités d'eau minérale) seront concernés par cette mesure devenue obligatoire durant les fêtes nationales et religieuses depuis 2013, dans le cadre de la loi relative aux conditions d'exercice des activités commerciales. Pour ce qui est du contrôle sanitaire, les services concernés au niveau du ministère de l'Agriculture prévoit 8 000 vétérinaires, certains se déplaceront avec des brigades mobiles pour

être au service du citoyen. Des plans de sécurisation sont mis en place dans les artères de toutes les villes d'Algérie pour assurer la sécurité totale aussi bien pour les magasins que pour les commerçants et les citoyens. Ces mesures sécuritaires visent à garantir la sécurité et la tranquillité publique pour le citoyen, notamment au niveau des voies de circulation et des agglomérations urbaines durant cette fête qui se caractérise par une importante mobilité et un trafic routier très dense aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur des villes ou entre les wilayas. Des mises en garde ont été par ailleurs lancées par les services de la Protection civile au sujet des risques liés à l'utilisation de couteaux et d'outils tranchants durant la fête tandis

que le ministère des Transports s'est engagé à mobiliser les opérateurs pour garantir la disponibilité de moyens de transport. De son côté, le ministère de la Santé appelle les citoyens qui accomplissent le rituel du sacrifice au respect de certaines précautions pour éviter tout risque de contamination par le kyste hydatidique. Il s'agit, notamment de prendre toutes les dispositions pour faire contrôler le mouton sacrifié par le vétérinaire, préconise le ministère. En cas d'impossibilité de contrôle, le ministère conseille le citoyen d'examiner avec précaution les abats (foie, poumons) et les autres viscères de la bête sacrifiée à la recherche de kystes ou vésicules (boules d'eau).

M. B.

A la veille de l'Aïd el Adha

La pénurie de lait a déjà commencé



Chaque année, durant les deux jours de l'Aïd, et même avant, les longues chaînes devant les commerces de produits laitiers s'allongent et cela malgré les assurances des pouvoirs publics quant à un approvisionnement régulier et sans faille en lait en sachet.

La pénurie de lait en sachet persiste. En effet depuis trois jours, de longues chaînes de femmes et d'hommes, devant les commerces de produits laitiers s'allongent de jour en jour. Cette pénurie surgit avant chaque fête religieuse, c'est même devenu

blèmes avec les clients, nous expliquent la cause de cette pénurie : «l'approvisionnement en sachets de lait a considérablement diminué. De trois fois par semaine nous sommes passés à une fois. Cela nous pose non seulement des problèmes avec la clientèle mais également au niveau du manque à gagner que cela engendre. Déjà que la marge bénéficiaire est infime, vient s'ajouter cette crise». Un des commerçants rencontré à Alger et qui devait servir une longue chaîne, constituée de plusieurs femmes qui selon leurs dires sont devant ce commerce

depuis 7.30 du matin, nous a confié : «Depuis trois jours il y a une forte demande sur le lait, et on n'arrive pas à satisfaire tout le monde. Des fois on demande aux consommateurs de ne prendre que deux à trois sachets de lait mais certains prennent jusqu'à 5 à 6, ce qui fait que les autres ne trouvent plus de lait». Il ajoute après : «Les citoyens sont à mon avis les premiers responsables de cette pénurie. Ils achètent sans penser aux autres et de grandes quantités». En effet, de peur de ne pas trouver de commerces ouverts après les deux jours de l'Aïd et même durant cette fête, les citoyens se préparent en achetant et en stockant les produits. Dans la commune de Aïn Benian, Bab el Oued, El Harrach et autres, les files d'attente devant les commerces d'alimentation générale se forment avant même que le camion de livraison de lait ne fasse son apparition. A peine les caisses remplies de sachets sont entreposées sur le trottoir, qu'elles sont littéralement prises d'assaut par les clients. «C'est vraiment malheureux de voir des gens sauter de cette manière sur les sachets de lait. C'est une image qui nous renvoie à la période des années des grandes pénuries», déplore un père de famille qui faisait partie de cette file d'attente. { Thinhinene Khouchi

- Les experts recommandent la révision de la démarche des subventions -

Le retour du crédit à la consommation se précise

■ Après une attente entourée d'incertitudes sur le retour du crédit à la consommation, la mise en œuvre de cette procédure se précise maintenant que la nouvelle Centrale des risques des entreprises et ménages est opérationnelle depuis le 15 septembre.

Par Nacera Chennafi

Dans une correspondance adressée aux banques commerciales, datant du 21 septembre, la Banque centrale indique que «les déclarations de données descriptives et de crédit à (la) Centrale (des risques) sont à effectuer à partir de fin septembre 2015». Il est ajouté dans ce document que «les banques ont l'obligation de déclarer les crédits à la Centrale des risques».

La Banque d'Algérie vient d'annoncer que la nouvelle Centrale des risques des entreprises et ménages est déjà opérationnelle depuis le 15 septembre et sera intégrée dès octobre prochain dans le traitement des demandes de crédits.

S'exprimant lors d'une présentation à la presse de la plateforme de cette nouvelle centrale, Mohamed Boussaba, chef du projet (CREM) à la Banque d'Algérie, a indiqué que le projet relatif à cet outil d'aide à la gestion des risques de crédits par les banques de la place a été achevé à l'issue de douze mois de travaux conduits par une équipe composée de cadres de la Banque d'Algérie avec une assistance technique de la Banque mondiale (BM).

Il est à noter que la conception et la réalisation techniques ont été assurées par le cabinet portugais NovoBase.

Ce même responsable a expliqué que la CREM constitue une nouvelle base de données légale de gestion publique qui est accessible en ligne par les agences des banques et établissements financiers de la place ainsi que les succursales de la Banque d'Algérie.

La mission de cet outil est d'assurer une gestion interban-

PHOTO: R.



caire des risques de crédits, intégrer dans son système tous les prêts contractés et les données relatives à la clientèle y compris les défauts de paiement.

Pour M. Boussaba, le nouvel outil de gestion des risques de crédits devra entamer ses opérations de contrôle et de traitement en temps réel des demandes de crédits à partir d'octobre prochain, après la réception et l'intégration, le 30 septembre, des données mensuelles des banques sur leurs clientèles.

S'agissant du retour effectif du crédit à la consommation, le directeur général de la réglementation et du crédit à la Banque d'Algérie, Kamel Longou, a précisé que cette question «ne relève pas des prérogatives de la Banque centrale», ajoutant que la CREM constitue un outil d'aide à la gestion de cette catégorie de crédit et une protection des ménages en évitant leur surendettement.

Il est à rappeler que le crédit à la consommation avait été supprimé à l'époque du Premier ministre Ahmed Ouyahia dans le cadre des mesures de réglementation introduites dans la loi de finances complémentaire de 2009 pour ne pas alourdir la facture des importations et encourager la production nationale. Il est à noter qu'Ouyahia, qui occupe le poste de chef de cabinet de la Présidence, s'est prononcé récemment, en tant que SG par intérim du parti du RND, contre le retour du crédit à la consommation.

C'est durant la tripartie de février 2014 (gouvernement-UGTA-patronat) que la décision du retour du crédit à la consommation a été prise.

A cet effet, un décret exécutif publié au *Journal officiel* en mai dernier dans lequel été fixées les conditions et les modalités. Ce crédit concernera les biens fabriqués par des entreprises

exerçant une activité de production ou de service sur le territoire national et qui produisent ou assemblent des biens destinés à la vente aux particuliers. Ces entreprises, qui doivent être en règle avec les impôts et les organismes de sécurité sociale, doivent être bancarisées et vendre avec factures. Cependant, la sélection des produits reste vague, notamment en ce qui concerne la détermination du taux d'intégration.

Il est à rappeler qu'avant la suppression du crédit à la consommation la majorité des crédits étaient destinés à l'achat de véhicules et avec son retour la Renault Symbol assemblée dans l'usine de Oued Tielat d'Oran, sera probablement la plus grande bénéficiaire. La durée du crédit accordé doit être supérieure à 3 mois mais ne doit pas dépasser les 60 mois, selon l'article 3 du décret.

N. C.

Trafics et contrefaçon

Plus de 10 millions DA saisis dans l'ouest du pays

Une somme de 10 millions de faux billets a été saisie par les services de la Gendarmerie nationale dans l'ouest du pays, à l'heure où quarante-neuf affaires de fausse monnaie ont été enregistrées sur le territoire national par le même service durant les huit premiers mois de l'année en cours. Le nombre le plus important de faussaires est enregistré au niveau de la capitale. Vingt affaires de trafic de faux billets ont été enregistrées à l'est du pays, 17 à Alger, 9 à l'ouest, 3 au sud-ouest et 95 personnes ont été écrouées, dont 4 femmes. D'après les données de la gendarmerie, les réseaux des faussaires sont montés par des migrants subsahariens, plus particulièrement de nationalité malienne, en plus des Algériens qui se lancent dans cette spécialité. Les trafiquants proposent des billets de 200, 500, 1 000 et 2 000 dinars. La région de l'ouest de pays vient d'enregistrer, par ailleurs, des saisies à l'ordre de

10 millions de DA, outre des sommes en devise. Les services de la Gendarmerie nationale ont en effet réussi, avant-hier, à déjouer plusieurs tentatives de trafic de faux billets à Oran, Tlemcen et Tiarret, dont la valeur totale a été estimée à plus de 10 millions de DA et des sommes en devises, a déclaré hier ce corps de sécurité. Dans la commune d'Aïn El Biya (Oran), les gendarmes de la brigade de Hassi Mefsoukh ont interpellé, au niveau d'un barrage érigé sur la route reliant Oran à Mostaganem, un ressortissant libérien qui était en possession de deux cents faux billets de banque en coupures de 50, 100 et 200 euros ainsi que de faux billets de 2 000 DA. Le ressortissant africain était à bord d'un autocar assurant la desserte Oran-Mostaganem, a-t-on précisé de même source, ajoutant que le mis en cause a été remis aux gendarmes de la section de recherches d'Oran pour enquête. Dans la même journée, sur l'axe

de l'autoroute Est-Ouest, au niveau de la circonscription d'Amieur (Tlemcen), les gendarmes de la section de recherches ont arrêté deux personnes à bord d'un véhicule. Elles étaient en possession de faux billets de banque en coupures de 2 000 DA, totalisant une somme globale de 9 940 000 DA. Une enquête est ouverte sur cette affaire. A Tiarret, agissant sur renseignements, les gendarmes de Guertoufa ont interpellé quatre personnes se trouvant à bord d'un véhicule, en possession d'un faux billet de 2 000 DA. Poursuivant les investigations et, en vertu d'un mandat de perquisition, les gendarmes enquêteurs ont récupéré au chef-lieu de wilaya, au domicile de deux mis en cause, trois unités centrales, une carte mémoire, quatre disques durs et six flash-disk. Une enquête est ouverte au sujet de cette affaire, a-t-on précisé de même source.

Yasmine Ayadi

LA QUESTION DU JOUR

Deux coalitions pour un seul ciel syrien

Suite de la page une

Cela seul suffit à ce que ses interventions ne se produisent qu'à titre exceptionnel. Et encore, il faut s'être assuré préalablement qu'il n'y a pas de soldats russes dans les parages, si elles doivent donner lieu à des frappes, ce qui de toute façon ne peut se faire que sur des cibles relevant à coup sûr du Hezbollah. Autant de précautions à prendre auxquelles Israël n'est guère habitué dans une région où il a toujours agi comme bon lui semblait, et qui sans doute le gêneraient quelque peu aux entournures. Or il n'y a pas que l'aviation israélienne qui soit intéressée à ce que le ciel syrien reste libre à la circulation internationale des bombardiers. Les avions de la coalition dirigée par les Etats-Unis eux aussi seraient peut-être dans l'obligation de demander dorénavant aux Russes l'autorisation de décoller pour aller traiter quelque position terroriste en Syrie. Là aussi un instrument de coordination avec les Russes pourrait s'avérer une nécessité pour éviter toutes sortes de bavures possibles dans un ciel pour le moins encombré. Encore n'est-ce là que ce qui est susceptible de se passer dans un premier temps, c'est-à-dire avant que le nouveau dispositif russe ne soit complet et pleinement effectif. Car une fois qu'il aura atteint son rythme de croisière, et que surtout il aura montré son efficacité par rapport à celui de la coalition, les avions de certains membres de la coalition, peu en odeur de sainteté auprès de Damas, pourraient bien voir le ciel syrien se refermer devant eux. Auquel cas, ils auraient intérêt à n'opérer qu'en Irak. La Russie ayant justifié son redéploiement en Syrie par l'inefficacité des frappes de la coalition, on voit mal quelle cohabitation dans le ciel syrien pourrait s'établir entre d'une part, les alliés du régime syrien, et de l'autre, la coalition pour qui il n'est pas de victoire possible sur le terrorisme en général qui ne soit précédée du départ de Bachar Al Assad. Il ne serait pas difficile d'imaginer les conséquences sur le terrain de ces vues inconciliables si Russes et Américains n'avaient pas décidé, et cela depuis le début, de ne rien faire qui ait pour résultat de les dresser directement les uns contre les autres. Une guerre par procuration, et de plus sous leur conjointe haute surveillance, pour empêcher l'irréparable, soit, d'autant qu'ils ne peuvent pas faire autrement. Mais une guerre les impliquant directement, ça non, pour rien au monde, dissuasion nucléaire oblige.

M. H.

Forage hydraulique Mise en service d'un appareil de pointe par l'ENAFOR

UN APPAREIL de forage hydraulique de haute technologie a été mis en service, mardi à Hassi Messaoud, par l'entreprise nationale de forage hydraulique (FORAQUA), relevant de l'entreprise nationale de forage (ENAFOR) et l'Office national de recherches géologiques (ORGM), a-t-on constaté. L'opération de mise en exploitation de l'appareil a porté sur le forage, à titre expérimental, d'un puits au niveau d'une base de l'ENAFOR à Hassi-Messaoud, avant d'affecter l'appareil dans la région de Tamanrasset pour renforcer les activités de mobilisation des ressources en eau dans le Sud du pays, a indiqué le Président-directeur général de l'ENAFOR, Djamel Khaldi. Le président-directeur général de FORAQUA, Mohamed Fawzi Bouhnik, a fait savoir que l'acquisition de cet appareil s'inscrit dans le cadre du programme de 2015 prévoyant aussi la réception, vers la fin de l'année, d'un autre appareil du type appelé à consolider les moyens de production des ressources hydriques. L'Etat accorde un grand intérêt à ce genre de projets, a souligné le même responsable qui a annoncé, à ce titre, la réception de deux autres appareils similaires l'année prochaine (2016), en vertu d'un programme quinquennal d'investissement s'étalant à 2020. Ce renfort matériel devra contribuer à la consolidation des capacités hydriques, notamment dans le Sud du pays, à l'approvisionnement des projets pétroliers en eau, ainsi qu'au développement local à travers la mobilisation de l'eau potable au profit des concentrations d'habitants, a-t-il estimé. Dans l'optique d'une exploitation optimale de ces équipements de pointe pouvant forer à de grandes profondeurs, des sessions de formation de manipulation et de maîtrise de l'outil seront initiées, à l'étranger, en direction des ingénieurs superviseurs de ces appareils. L'entreprise nationale de forage hydraulique a d'ambitieux projets d'investissements au Sud, pour le compte des ministères de l'Energie et des Ressources en eau. Elle constitue un outil «efficient» pour la réalisation de forages profonds, qu'ils soient destinés à l'approvisionnement des projets industriels ou à l'alimentation en eau potable des zones d'habitation, a-t-on expliqué.

R. N.

«Il n'existe aucune pénurie de sucre sur le marché»

Le ministre du Commerce tente de rassurer

■ «Il n'y a pas de pénurie de sucre, mais il s'agit plutôt d'une rumeur amplifiée et destinée à provoquer des tensions sur le marché», a expliqué le ministre.

Par Salem K.

Le ministre du Commerce, Bakhti Belaib a rassuré, mardi à Médéa, sur la disponibilité du sucre sur le marché national, affirmant qu'il n'existe aucune pénurie de ce produit.

«Il n'y a pas de pénurie du sucre, mais il s'agit plutôt d'une rumeur amplifiée et destinée à provoquer des tensions sur le marché», a expliqué le ministre, en marge d'une visite de travail dans la wilaya.

Les enquêtes effectuées par les services administratifs du ministère du Commerce, à travers plusieurs wilayas du pays, «ne font mention d'aucune pénurie de ce produit et confirment sa disponibilité auprès des grossistes et commerçants de détail visités par ces services», a-t-il encore indiqué.

Des propos corroborés par les commerçants, eux-mêmes, unanimes à reconnaître que les approvisionnements se font de manière régulière et qu'aucune augmentation n'est intervenue sur le prix d'achat ou de vente du sucre.

M. Belaib a déclaré, dans le même contexte, que les stocks en «sucre roux», matière première dont est tiré le sucre destiné à l'usage quotidien, sont suffisants pour couvrir les besoins du pays pendant deux ans, évoquant, en outre, la matérialisation «prochaine» de nouveaux projets d'invest-



Bakhti Belaib, ministre du Commerce

tissement dans ce segment d'activité. Des investissements, qui une fois fonctionnels, permettront de mettre à l'abri le circuit de distribution et d'approvisionnement du sucre de toute «perturbation» ou «dysfonctionnement» susceptible de profiter à la sphère spéculative, a-t-il expliqué. Le premier responsable du département du commerce a révélé, lors de sa visite du projet de réhabilitation du marché de fruits et légumes de Médéa, que des facilités seront accordées

aux agriculteurs afin d'avoir un accès direct au circuit de vente légal, sans être contraint de passer par toute une chaîne d'intermédiaires. Des instructions ont été données, dans ce sens, aux directions du commerce pour assurer aux producteurs un libre accès aux structures de vente réglementées, en leur permettant de vendre directement leurs produits sur le marché, a indiqué M. Belaib, estimant qu'une telle démarche aura un impact non négligeable sur le pouvoir

d'achat des citoyens, mais contribuera, surtout, à endiguer certaines pratiques spéculatives. Le ministre a visité, lors de son déplacement dans la wilaya, l'unité de fabrication de films plastiques, les sièges de la direction du commerce et du centre national du registre du commerce, sis au niveau du pôle urbain, avant de présider une rencontre avec les opérateurs économiques locaux.

S. K./APS

Conseil de la concurrence

L'abus de position dominante en tête des affaires traitées en 2014

Le Conseil de la concurrence a examiné et résolu, en 2014, vingt affaires dont la principale infraction porte sur les abus de position dominante, a indiqué le conseil dans un bilan présenté par son président, Amara Zitouni, mardi lors d'une conférence de presse à Alger.

Le document précise que les vingt saisines introduites devant le conseil durant l'année 2014, et dont la plus grande partie remonte aux années d'avant 2013, révèle la prédominance de sept diverses infractions.

Il s'agit de l'abus de position dominante avec 8 affaires, soit 40% du total des saisines, des offres de prix ou pratiques de prix de vente abusivement bas (3 affaires) et de violation des articles du code des marchés publics (3 affaires).

Parmi les infractions, le bilan relève aussi l'exploitation abusive par une entreprise de l'état de dépendance dans lequel se trouve à son égard une entreprise client ou fournisseur (2 affaires), l'entente illicite (1 affaire), pratiques commerciales déloyales (2 affaires) et enfin la demande d'attestation négative (1 affaire).

«Il y a lieu de signaler que ce nombre relativement bas des saisines ne peut refléter la réalité des pratiques anticoncurrentielles qui sévissent sur le marché national», commente le document.

Mais, le bilan «donne les premiers signaux

indiquant la présence potentielle de comportements monopolistiques susceptibles de constituer des abus de position dominante, tant de la part d'entreprises privées que publiques».

Quant aux décisions prises par le collège du Conseil de la concurrence, elles se répartissent entre 14 décisions de rejet dont 2 concernant la demande de mesures provisoires, 4 décisions d'irrecevabilité, 1 décision de sanction pécuniaire (amende) et 1 décision d'absence de fondement juridique relative à une demande d'attestation négative.

Sur le plan de l'activité consultative, le Conseil de la concurrence a eu à se pencher sur 3 dossiers principaux dans lesquels il a fait part de ses avis.

Il s'agit du Fonds national d'investissement et Global Télécom Holding qui ont sollicité le Conseil pour des orientations concernant l'opération d'acquisition de 51% du capital de la Société Orascom Télécom Algérie (OTA).

La demande d'orientation consistait pour les deux parties à s'assurer que ladite opération ne nécessitait pas une autorisation préalable de ce Conseil.

Le Conseil a confirmé aux deux organismes que les dispositions relatives à la concurrence ne sont pas applicables à leur opération. Le Conseil de la concurrence a également été consulté par l'Association des

concessionnaires automobiles (AC2A) au sujet de la conformité de ses statuts, de ses règlements intérieurs et sa charte de déontologie avec les dispositions de l'ordonnance relative à la concurrence.

Le Conseil n'a relevé aucune disposition renfermant des facteurs susceptibles d'encourager potentiellement des pratiques anticoncurrentielles prohibées par la réglementation.

Enfin, l'Autorité de régulation des postes et télécommunications (ARPT) a été saisie par le Conseil de la concurrence à l'effet de donner son avis sur une plainte introduite devant le Conseil par la Sarl «SERI» contre Algérie Télécom.

Relancé en janvier 2013 après dix ans d'inactivité, le Conseil de la concurrence est une institution autonome, placée auprès du ministre du Commerce, a rappelé M. Zitouni lors de cette conférence de presse.

Créé en 1995, le Conseil de la concurrence est une autorité administrative autonome qui agit au nom et pour le compte de l'Etat pour faire respecter les règles de la concurrence.

Outre sa mission consultative et de contrôle des concentrations économiques, le Conseil sanctionne les pratiques restrictives à la concurrence et tranche les litiges en la matière.

Hani Y.

Selon l'Office national des statistiques

Le rythme d'inflation annuel atteint 5,1%

■ Le rythme d'inflation annuel est passé à 5,1% en août 2015 après avoir connu une stagnation (5%) durant les mois de juillet et juin (contre 4,8% en mai et 4,5% en avril), selon l'Office national des statistiques (ONS).

Par Souad L.

Quant à l'indice des prix à la consommation, qui sert à calculer l'évolution du rythme annuel de l'inflation, il a connu une hausse de 4,5% en août dernier par rapport au même mois en 2014, précise l'office. Par catégorie de produits, les prix des biens alimentaires ont augmenté de 3,7% (3,3% pour les produits agricoles frais et plus de 5% pour les produits alimentaires industriels) en glissement annuel (août 2015-août 2014). Pour les prix des biens manufacturés, ils ont connu une croissance de 5,5%, tandis que ceux des services ont enregistré une hausse de 4,5%, précisent les chiffres de l'ONS. A l'exception de la baisse des prix de la pomme de terre (-21,1%), des œufs (-14,6%) et des fruits frais (-4,7%), tous les autres produits alimentaires frais ont connu une augmentation en août dernier comparativement au même mois de l'année d'avant. Les hausses ont été enregistrées essentiellement pour la viande de poulet (+21%), les légumes frais (13,04%), poissons frais (7,2%), relève l'ONS qui précise que d'autres produits ont également connu des augmentations



qui restent relativement faibles, il s'agit des viandes de mouton et de bœuf avec respectivement de (+0,51%) et (+1%). Pour les huit premiers mois de 2015, l'indice des prix à la consommation a enregistré une hausse de près de 5% par rapport à la même période de 2014. Ainsi, les biens alimentaires ont augmenté de 5,7%, les produits agricoles frais de près de 7,2% et les produits alimentaires industriels de 4,3%. Les prix des biens manufacturés ont grimpé quant à eux de plus de 4,5% et les services de plus de 4%. Cette augmentation a tou-

ché l'ensemble des produits du groupe «alimentation et boissons frais» à l'exception des œufs qui ont reculé de 8,6% et des fruits frais de 1,5%. Les hausses les plus prononcées durant les huit mois de l'année en cours ont concerné la pomme de terre (36,7%), légumes frais (13,64%), poissons frais (12,2%), viande de poulet (8,5%), viande de bœuf (3,03%) et viande de mouton (2,11%). D'autres produits alimentaires ont aussi connu une variation haussière telles les viandes et poissons en conserve (6,8%),

les boissons (7,82%), pain et céréales (4,25%), lait et fromage (3,3%), café-thé-infusion (2,7%) et sucre (1,3%). En août 2015, l'indice des prix à la consommation a connu une croissance mensuelle de près de 1,1% par rapport à juillet 2015. Corrigé des variations saisonnières, l'indice des prix à la consommation a enregistré, pour le mois d'août 2015, une hausse de 0,4% par rapport au mois écoulé. Cette variation s'explique par une hausse de 1,6% des biens alimentaires, qui a été induite principalement par une hausse des

prix des produits agricoles frais (+2,9%) et des produits alimentaires industriels (+0,3%). Les prix des produits manufacturés ont affiché une hausse de près de 0,8% et les services 0,43%. Les hausses les plus remarquables ont concernées les viandes de poulet (17,85%), les fruits frais (16,8%) et les légumes frais (6,24%). La loi de finances complémentaire 2015 prévoit un taux d'inflation de 4% (contre 3% dans la loi de finances 2015 initiale), rappelle-t-on. En 2014, le taux d'inflation en Algérie s'était établi à 2,9% contre 3,3% l'année d'avant.

S.L./APS

Commerce

Timide amélioration des exportations hors hydrocarbures vers l'UE

Les exportations algériennes hors hydrocarbures vers l'Union européenne (UE), constituées essentiellement des produits énergétiques et miniers dérivés, ont enregistré une «timide amélioration» par rapport aux importations en provenance de cette zone depuis l'entrée en vigueur de l'accord d'association en 2005. Ces exportations se sont établies à seulement 12,3 milliards de dollars en près de dix ans contre 195 milliards de dollars d'importations sur la même période, relève une évaluation de l'impact de l'accord d'association (2005/2014) réalisée par l'Agence nationale de promotion du commerce extérieur (Algex). Les exportations algériennes hors hydrocarbures vers les pays membres de l'UE sont passées de 597 millions en 2005 à 2,3 milliards de dollars en 2014. Pourtant, promouvoir les exportations hors hydrocarbures constitue pour l'Algérie un des principaux objectifs motivant la conclusion de tout accord de libre-échange. Pour la partie algérienne, une «analyse approfondie» est nécessaire pour dégager une «démarche cohérente et de rigueur» afin

de faire évoluer cet accord vers un accord dynamique reflétant les objectifs de la politique économique nationale. Toutefois, ces ventes (hors hydrocarbures) vers l'UE représentent une moyenne de 70% du total des exportations hors hydrocarbures. Les produits industriels, exportés en exonération totale vers l'UE représentent depuis 2005 une moyenne de plus de 90% des exportations hors hydrocarbures dominées à hauteur de 75% de dérivés d'hydrocarbures. Les principaux produits exportés sont notamment les solvants, l'ammoniac, les engrais, le phosphate, le méthanol, l'hélium. La part des produits manufacturés (dans les produits industriels) est minime avec une moyenne de 2,5% depuis 2005. Les produits agricoles et agricoles transformés ont représenté depuis 2005 une moyenne de 6,2% du total des exportations hors hydrocarbures vers l'UE. Il s'agit du sucre, des dattes, des boissons gazeuses, des graines de caroube, du beurre de cacao et des résidus des corps gras. Côté importation, les achats de l'Algérie sont passés de 10,7 mil-

liards de dollars en 2005 à 29,5 milliards de dollars en 2014. Mais selon l'analyse cette augmentation en valeur s'aligne sur la tendance haussière des achats globaux de l'Algérie. «Avant la signature de l'accord, l'UE était déjà un partenaire de l'Algérie (plus de 50% du marché). Après l'entrée en vigueur de l'accord, la part de l'Algérie dans les exportations de chacun des pays membres de l'UE a relativement augmenté notamment pour l'Espagne et l'Italie et dans une moindre mesure pour la France» note l'étude. Pour ces trois pays, poursuit l'analyse, «la hausse n'est donc pas en termes de part uniquement mais aussi et surtout en valeur puisqu'ils ressortent parmi les principaux fournisseurs de l'Algérie». La valeur des importations des produits industriels en provenance de l'UE a sensiblement augmenté durant cette période à l'instar du ciment dont la valeur a été multipliée par vingt avec une part du marché de 80%, des voitures qui a presque quadruplé (66% de la part du marché) ou des médicaments qui a doublé (78% de la part du marché).

Ahmed.J

Prix

Le pétrole en baisse, incertitudes face à l'excès d'offre

Les prix du pétrole baissent hier en cours d'échanges européens, dans un marché incertain face à la surabondance d'offre. Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en novembre valait 48,10 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, en baisse de 82 cents par rapport à la clôture de lundi. Dans les échanges élec-

troniques sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de «light sweet crude» (WTI) pour livraison en octobre, dont c'est le dernier jour de cotation, perdait 1,21 dollar à 45,47 dollars. Les cours du Brent et du WTI demeuraient volatils ce mardi dans un marché hésitant quant à l'attitude à adopter face à des fondamentaux de marché

qui restent moroses à court terme, mais qui montrent également des signes d'amélioration. Les prix du pétrole peinaient ainsi à trouver de l'élan ce mardi, mais un nouveau déclin des réserves américaines cette semaine pourrait leur apporter un peu de soutien. Les marchés surveilleront également la publication de l'indice PMI chinois

mercredi, qui «pourrait attirer davantage l'attention des marchés après l'annonce de la Réserve fédérale (américaine, Fed) la semaine dernière», lorsque la banque centrale a décidé de ne pas relever ses taux sur fond d'inquiétudes sur la croissance de l'économie chinoise, prévenaient les analystes.

R.E.

Suite aux commentaires de la Fed

La monnaie européenne stable face à un dollar raffermi

LA MONNAIE européenne ouvrirait relativement stable hier face à un dollar revigoré depuis la veille par des propos de plusieurs responsables de la Réserve fédérale américaine (Fed) favorables à un relèvement des taux américains cette année. La monnaie unique européenne valait 1,1191 dollar contre 1,1195 dollar lundi soir et perdait du terrain face à la monnaie japonaise, à 134,21 yens contre 134,95 yens lundi. Le dollar se repliait aussi face à la devise japonaise, à 119,92 yens contre 120,54 yens la veille. «Le dollar a désormais plus qu'effacé les pertes enregistrées après la décision de la Fed de maintenir ses taux proches de zéro», commentait-on. Les marchés d'actions et le dollar avaient nettement baissé après la décision jeudi de la Fed de ne pas relever les taux dans l'immédiat, accompagnant cette décision de propos jugés «attentistes». Ce choix était motivé par les récentes turbulences financières et incertitudes économiques venues des marchés émergents, notamment du premier d'entre eux, la Chine, où le ralentissement de l'activité suscite des inquiétudes grandissantes car sa croissance est le moteur de la reprise économique mondiale. La décision de la Fed a dans le même temps engendré des doutes sur les perspectives mondiales et aussi sur la solidité de l'économie américaine dont la reprise peine toujours à se pérenniser et prendre de la vitesse. Mais le dollar est finalement reparti à la hausse lundi, et restait prisé mardi, «trouvant du soutien dans les commentaires de responsables de la Fed qui gardent vives les attentes de hausse des taux avant la fin de l'année», expliquait-on.

Agences

A l'approche de l'Aïd El-Adha

Circulation très dense et embouteillages à Oran

■ Plus que deux jours avant l'Aïd El-Adha. Oran grouille d'activité et une intense circulation automobile affecte les artères de la ville, donnant lieu très souvent à des embouteillages inextricables, particulièrement aux abords des points de vente de cheptels.

Par Yanis T.

Depuis vendredi, les maquignons du sud-ouest du pays ont commencé à affluer vers la capitale de l'Ouest et se sont installés progressivement au niveau des 96 points de vente réglementaire de cheptel mis en place dans la wilaya d'Oran, cette année. A ce nombre de points de vente s'ajoutent les innombrables sites informels et autres étabes de fortune installés à des endroits stratégiques par les nombreux revendeurs. Cette arrivée massive de cheptels a fait sortir bon nombre d'indécis de leur torpeur qui ont commencé à faire le tour des points de vente, histoire de tâter le terrain, de comparer les prix et de trouver la bonne occasion, la bonne bête à un prix plus ou moins raisonnable pour perpétuer le sacrifice du prophète Ibrahim El Khalil. Et toutes les arrivées de camions de maquignons et les déplacements des clients potentiels combinés ont donné lieu à une circulation automobile intense à Oran, une ville qui étouffe d'ordinaire sous le poids d'un trafic routier très dense. Le point de vente le plus fréquenté est, sans conteste, le site des abattoirs municipaux, situé à la périphérie sud de la ville, entre le troisième et le quatrième boulevards périphériques, sur la route d'Es-Sénia. Bien que la voie y soit large, les nombreux camions des maquignons et autres éleveurs, les véhicules des clients et ceux des très nombreux taxis et transporteurs clandestins, rendent la circulation extrêmement difficile à cet endroit. Les automobilistes peinent à parcourir cette artère, déjà retardés par les très nombreux ralentisseurs qui s'y trouvent. «A



Ph. A.D. R.

Il y a beaucoup de travail, depuis quelques jours. Les occasions pareilles me permettent d'améliorer mes revenus. Ce n'est pas tous les jours que cela arrive», indique un clandestin. Le client de l'un de ces taxis trouve, par contre, la course trop chère pour son goût. «500 ou 600 DA, c'est trop cher pour un trajet qui ne mérite pas plus de 200 DA. Chacun profite de l'occasion pour nous saigner, maquignons, revendeurs, transporteurs et commerçants», regrette-t-il. Pour leur part, les transporteurs, généralement à bord de pick-ups et de fourgons et autres véhicules hétéroclites, voire parfois des hippomobiles, font le plein de clients et de leurs moutons dans des conditions à la fois loufoques et dramatiques. Ces transporteurs clandestins ont une préférence particulière pour les clients ayant plus ou moins le même itinéraire. La course varie, selon le kilométrage, entre 500 et 1 000 dinars. Quelques-uns arrivent à faire 5 000 DA par course et même davantage. «Cette période d'avant l'Aïd est une véritable bénédiction pour eux, probablement une manière d'amortir le prix du mouton», estime un client à Belgaid, passant d'un troupeau à l'autre à la recherche de la bonne bête à sacrifier. Bien entendu, bien que relativement moindre, la situation est presque identique au niveau des marchés de fruits et légumes de la ville. En fait, la circulation automobile s'intensifie à Oran à chaque grande occasion.

Y. T./APS

chaque Aïd el Adha, ce boulevard grouille de voitures, de fourgons et de camions, rendant la circulation presque impossible tout le long de l'artère. Il arrive qu'on mette jusqu'à 40 minutes pour aller d'un bout à l'autre», déplore un chauffeur de taxi exploitant la ligne Oran-Es-Sénia village. A l'entrée de la commune d'Es-Sénia et celle de l'agglomération d'Aïn El Beida, les nombreux points de vente, réglementaires ou informels regorgent et la circulation y est rendue également très difficile. «Il y a un troupeau près de l'autre sur chaque côté de cette rue. Les curieux et les éventuels clients garent leurs véhicules sur les deux bords, obligeant les piétons à se mou-

voir en plein milieu de la voie. Pour les automobilistes de passage, c'est un véritable calvaire. Et comme chacun veut passer le premier, c'est le bouchon assuré», explique un automobiliste à l'entrée de la localité d'Aïn El Beida.

Une occasion pour les clandestins

A l'autre bout de la ville, à Oran-Est, notamment le long du boulevard du Millénum et au niveau de l'agglomération de Belgaid, ainsi qu'à Sidi El Bachir, Haï Khemisti et les autres quartiers environnants, tous situés dans la commune de Bir El-Djir, la situation n'est guère meilleure.

Depuis quelques jours, en effet, la circulation y est très dense jusqu'à une heure avancée de la soirée. Bien entendu, les taxis et autres transporteurs clandestins se frottent les mains et profitent largement de cette situation. Evitant de s'enliser dans les embouteillages, les exploitants de taxis évitent ces destinations, exceptés quelques téméraires qui ne veulent pas rater l'occasion pour arrondir leur fin de mois. Ceci n'est pas pour déplaire aux nombreux «clandestins», qui facturent la course vers l'un des points de vente de moutons à 500, voire 600 dinars. «Je n'y peux rien, c'est mon gagne-pain. Je suis taxi clandestin.

Intitulée «Infractions et lois»

Lancement d'une nouvelle rubrique sur le site Internet de la DGSN

La Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) a lancé une nouvelle rubrique sur son site Internet et les réseaux sociaux intitulée «Infractions et lois», a indiqué un communiqué de la DGSN. Cette nouvelle rubrique s'inscrit dans «le cadre des actions de la DGSN visant à répandre la culture de la

sécurité routière en vue de réduire les accidents de la route qui ont enregistré une hausse sensible au cours des dernières années», précise la même source qui ajoute que «des photos illustrant des infractions et la sanction qui s'en suit seront publiées sur ces supports pour consacrer la culture juridique et de la

sécurité routière chez les usagers de la route et réduire les accidents». «Le recours à ces supports de communication modernes s'impose vu leur popularité et leur impact rapide et efficace», indique le communiqué qui souligne que la DGSN «compte poursuivre ses campagnes de sensibilisation». F. T.

Impliqués dans une évasion du centre de rééducation des mineurs

Peines de prison pour des agents à Biskra

Cinq agents du centre de rééducation des mineurs de Biskra, accusés de négligence à la suite de l'évasion de jeunes détenus, ont été condamnés, lundi par le tribunal correctionnel de cette ville à des peines de prison, a-t-on appris auprès de la

cour de Biskra. Sept détenus s'étaient évadés en août dernier de cet établissement de rééducation des mineurs avant d'être arrêtés peu de temps après, a-t-on rappelé de même source. Des poursuites judiciaires ont été engagées contre 5 agents

du centre dont un officier, un sous-officier (sergent) et trois gardiens, accusés de «négligence au sein d'un établissement pénitentiaire ayant conduit à l'évasion de détenus», a-t-on ajouté. Trois parmi les prévenus, H.R., S.B. et B.M. ont

écopé d'un an de prison dont 3 mois avec sursis, le quatrième, M.R., a été condamné à un an de prison dont six mois avec sursis et le cinquième, A.B., a écopé de six mois de prison avec sursis.

M. H.

Jijel Le ravisseur d'une jeune fille à El Milia arrêté et écroué

LES ÉLÉMENTS de la sûreté de daïra d'El Milia (Jijel) viennent de procéder à l'arrestation de l'auteur présumé de l'enlèvement d'une jeune fille, a-t-on appris auprès de la cellule de communication de la sûreté de wilaya. Le mis en cause, âgé de 23 ans, avait enlevé de force, il y a quelques jours, une mineure de moins de 18 ans et l'a forcé à monter dans sa voiture, a-t-on indiqué. Un appel téléphonique émis par un citoyen, témoin de la scène, a alerté les services de la sûreté de daïra dont les éléments ont arrêté le ravisseur présumé «au bout d'un laps de temps très court» et l'ont présenté devant la justice qui a ordonné sa mise sous mandat de dépôt, a-t-on conclu.

R. S.

Sidi Bel-Abbès

Réception du tramway et de projets ferroviaires en 2016

■ Le ministre des Transports, Boudjemaa Talai, a annoncé à Sidi Bel-Abbès, la réception en 2016 du projet du tramway de la ville et de deux projets de dédoublement de lignes ferroviaires électrifiées devant relier Sidi Bel-Abbès aux wilayas d'Oran, de Tlemcen et de Saïda.

Par Lamine D./APS

Ces trois grands projets seront réceptionnés début juin prochain pour entrer en service progressivement avant la fin 2016 et contribuer à réduire la tension sur le transport dans la wilaya et à la relance de l'activité économique, a indiqué le ministre à la presse en marge d'une visite d'inspection dans la wilaya.

M. Talai s'est dit «satisfait» du rythme des travaux des trois projets, pour lesquels l'Etat a consacré des budgets jugés considérables au titre du programme du

président de la République, pour développer le secteur des Transports. Le ministre a reçu, lors de sa visite de la gare ferroviaire de la ville de Telagh, des explications sur le projet de dédoublement de la ligne ferroviaire électrifiée entre Oued Tlélat (Oran) et Tlemcen via Sidi Bel-Abbès sur une distance de 132 kilomètres ainsi que celui de dédoublement de la ligne ferroviaire électrifiée reliant Moulay Slissene (Sidi Bel-Abbès) et la wilaya de Saïda (120 km). Il s'est enquis aussi de visu de l'avancement des travaux du tramway de Sidi Bel-Abbès s'étendant sur



17,8 km. Par ailleurs, le ministre a annoncé le lancement prochain des travaux de réfection de l'école de formation des pilotes d'Ain Benian (Alger) pour former des pilotes algériens avec la firme britannique «Oxford». En outre, il a annoncé la relance du projet de maintenance des avions à Alger en collaboration avec l'université de Blida, qui

assurait une formation dans ce domaine, pour lancer le projet de montage d'avions en Algérie. En inspectant la gare routière de Sidi Bel-Abbès, gérée par l'entreprise publique «Sofral», M. Talai a appelé à plus d'efforts dans la numérisation de la gestion des stations et à l'adoption du système de gestion des dessertes pour assurer une meilleure fluidité

et une équité entre les opérateurs, et mettre fin à l'anarchie causant des pertes à l'entreprise. En visitant l'entreprise de maintenance ferroviaire, spécialisée dans l'entretien des wagons, le ministre a salué les efforts fournis dans ce domaine couronnés par le projet de renouvellement de 202 wagons de la Société nationale de transport ferroviaire (SNTF), en collaboration avec une société étrangère. Il a instruit la direction de cette entreprise, unique en son genre au niveau national, à s'intéresser à la formation des travailleurs en adoptant une politique de communication permettant de mettre en exergue ses capacités pour obtenir un cahier des charges, soulignant que son rôle est important pour améliorer les prestations du transport ferroviaire, attirer plus de voyageurs sur le train et, partant, contribuer au désengorgement de la circulation routière.

L. D./APS

Mostaganem

Offres de formation en métiers de l'eau

Des formations en métiers de l'eau sont offertes aux jeunes à Mostaganem, à l'occasion de la rentrée de septembre courant, a-t-on appris de la directrice de la formation et de l'enseignement professionnels. Dans ce cadre, des jeunes bénéficieront au centre de formation professionnelle et d'apprentissage (CFPA) de Fornaka d'une formation en spécialités de pose de canalisations d'eau, de maintenance des réseaux AEP, d'entretien des piscines, en adéquation avec le nombre croissant de projets relatifs au secteur des ressources en eau dans la wilaya, a indiqué Zeddour Mohamed Brahim Hafida. Le secteur de la formation propose,

pour la prochaine rentrée, deux filières de technicien supérieur en assurances et technicien supérieur en télécommunications. La carte de formation assure actuellement 19 spécialités professionnelles totalisant 80 filières, a-t-elle ajouté. Quelque 4 000 nouveaux postes de formation seront ouverts à l'occasion de la rentrée de formation prochaine dans la wilaya de Mostaganem, dont plus de 2 000 en mode résidentiel, 1 139 par apprentissage, plus de 440 en cours du soir et 258 postes aux femmes au foyer. La direction de la formation et de l'enseignement professionnels de la wilaya a organisé, du 6 au 17 septembre, une caravane d'informa-

tion qui a sillonné différentes dairas de la wilaya pour se rapprocher davantage des jeunes et faire connaître les opportunités de formation offertes, en plus de l'ouverture de points d'information et d'orientation dans les établissements scolaires avec la mise à la disposition des bureaux d'accueil, de consultation et d'orientation, de toutes les facilités. La période de sélection et d'orientation a été fixée du 20 au 23 septembre et la rentrée officielle est prévue le 27 septembre en cours. Le secteur de la formation et de l'enseignement professionnels de la wilaya compte 15 établissements dont 13 CFPA, une annexe et un institut national spécialisé. S.L.

Ain Témouchent

Extension de la superficie à emblaver

La superficie à emblaver au titre de la campagne labours semailles 2015/2016, sera portée à plus de 112 000 hectares, toutes céréales confondues, a-t-on appris du directeur des services agricoles (DSA).

Cette superficie, de l'ordre de 110 000 ha en 2014-2015, sera portée à plus de 112 000 ha, durant cette campagne, qui sera lancée officiellement, ce 1^{er} octobre, a indiqué Berkane Naimi. La superficie concernée par les travaux de labours-

semailles était fixée à 106 000 ha, pour une SAU (superficie agricole utile) de 180 000 ha, en 2013-2014, a-t-on rappelé, ajoutant que cette extension a touché, également, la superficie réservée à la multiplication qui a atteint les 6 200 ha la saison écoulée.

Cette nouvelle campagne accordera une grande place à la production de blé tendre, très demandé sur le marché, aux lieu et place de l'orge, dont la superficie sera réduite. Dès à présent,

signale le DSA, les préparatifs de cette campagne 2015-2016 vont bon train, tant au niveau des céréaliers qui ont lancé les travaux de préparation de leurs terres agricoles, que de l'administration. Celle-ci a mis à la disposition des fellahs plus de 11 000 quintaux de semences et 10 000 qx d'engrais et intrants au niveau des coopératives de céréales et légumes secs (CCLS) de Hammam Bouhadjar et Ain Témouchent. Cette démarche, précise le DSA, vise à

augmenter davantage la production céréalière de la wilaya d'Ain Témouchent qui a atteint, à l'issue de la campagne moissonnages 2014-2015, pas moins de 2 407 846 qx de céréales. Les quantités collectées augmenteront avec la réception de deux silos métalliques de 100 000 qx chacun en cours de réalisation à Ain Larbâa et Ain Kihal. Ces deux projets ont nécessité une enveloppe de plus de 678 millions DA.

A.M./agences

Annaba

30 hectares de foncier industriel non exploité seront récupérés

Trente hectares de foncier industriel non exploité, recensé dans la wilaya d'Annaba, seront «récupérés» en vue de leur rentabilisation, a-t-on appris auprès de la Société de gestion des zones industrielles (SGZI). Il s'agit de 27 lots de terrains répartis sur les zones industrielles de Mebououdja, de Pont-Bouchet et de Berrahal, attribués «il y a plusieurs années» à des porteurs de projets mais restés inexploités, a précisé la même source, soulignant que les terrains en ques-

tion abriteront de nouveaux projets d'investissement. Selon les statistiques de la SGZI, près de 361 lots de terrains destinés à l'investissement ont été attribués à ce jour, dont 69 réservés à des projets liés aux activités de services sur 36 hectares. Par ailleurs, une nouvelle zone industrielle d'une superficie de plus de 100 hectares, destinée à abriter 140 projets d'investissement, sera créée «avant la fin de l'année en cours» dans la commune d'Ain Berda, a-t-on indiqué de même source.

L'année 2016 sera marquée par la création d'une autre zone industrielle de 500 hectares près de Berrahal, et de deux zones d'activité dans les communes d'El Eulma et d'El Bouni, a-t-on également indiqué à la SGZI, rappelant que les zones industrielles de Berrahal, d'El Hadjar, d'El Bouni et d'Ain Berda ont fait l'objet d'opérations de réhabilitation portant sur la réfection des routes et de l'éclairage, et la création de réseaux de raccordement à l'eau potable. D.B.

Tizi-Ouzou

Ouverture prochaine d'une nouvelle agence de la CRMA

LE RÉSEAU structurel de la Caisse régionale de mutualité agricole (CRMA) de Tizi-Ouzou sera bientôt renforcé par une nouvelle agence, prévue à l'ouverture à la nouvelle ville de Tizi-Ouzou, a-t-on appris de son directeur. Cette nouvelle structure, réalisée au titre des efforts de prise en charge des préoccupations et doléances des travailleurs de la terre, s'ajoutera à un programme de cinq projets d'agences de mutualité agricoles prévus, au titre des exercices 2015 et 2016, dont deux au profit de la commune de Tikoubaine de la daïra d'Iferhounene, et Ioulou, dans la daïra de Bouzeguene, a indiqué Hamdad Hadjid. Une structure similaire a été ouverte, en août dernier, dans la commune de Freha, daïra d'Azazga, suite à des travaux de réhabilitation, a-t-il ajouté. La wilaya de Tizi-Ouzou compte, actuellement, 10 agences de mutualité agricole, dont quatre ont bénéficié, dernièrement, de travaux de réhabilitation et d'extension, en vue de l'amélioration des conditions de travail de leurs employés, et, partant, assurer un meilleur accueil aux agriculteurs, a ajouté le même responsable. M.Hamad a, en outre, fait cas de la signature d'une convention entre la CRMA de Tizi-Ouzou et l'association des céréaliculteurs de la wilaya, stipulant, entre autres, une réduction de 40%, sur les polices d'assurance de leur production céréalière.

R.R.

Proche-Orient

Tensions à Hébron, Jérusalem sous surveillance à l'approche de Kippour et l'Aïd

■ Un Palestinien est mort et une Palestinienne a été blessée en Cisjordanie occupée en s'en prenant aux forces israéliennes à l'approche des grandes fêtes juive et musulmane qui font redouter de nouvelles tensions après les violences récentes à Jérusalem.

Par Ali O.

Alors que la communauté internationale s'inquiète des crispations actuelles, le président de l'Autorité palestinienne Mahmoud Abbas a mis en garde à Paris contre «un risque d'intifada» lors d'une rencontre à Paris avec le chef de l'État français François Hollande. La situation était calme hier sur et autour de l'esplanade des Mosquées à



Jérusalem, où Israël a annoncé le déploiement de milliers de policiers dans la perspective d'un afflux de fidèles juifs et musulmans pour leurs fêtes respectives de Yom Kippour et de l'Aïd al-Adha. C'est à Hébron et dans ses environs, en Cisjordanie occupée, que l'animosité entre Israéliens et Palestiniens était la plus palpable. Un Palestinien de 21 ans, Dia al-Talameh, est mort dans la nuit en manipulant un engin explosif qu'il comptait lancer sur un véhicule

de soldats israéliens dans le village de Doura, ont indiqué l'armée et des habitants. Les forces de sécurité palestiniennes ont toutefois indiqué que le jeune homme avait été tué par des tirs israéliens. A la mi-journée à Doura, des centaines de personnes ont répondu à l'appel des haut-parleurs à accompagner jusqu'au cimetière la dépouille du «martyr combattant», enveloppée dans un linceul et un drapeau de l'organisation Jihad islamique. «Je suis très fier de mon fils, j'espère qu'un martyr sortira de chaque maison palestinienne», a dit sa mère sans dévoiler son nom. Hébron, poudrière où 500 colons vivent parmi les Palestiniens derrière miradors et barbelés, et les villages environnants avaient déjà été agités par des heurts lundi.

Une femme, présentée par les médias comme Hadeel Al-

Hashlamon, étudiante de 18 ans, y a été blessée hier matin par des tirs israéliens à un checkpoint, selon des témoins. D'après l'armée, elle a tenté de poignarder un soldat et l'armée a ouvert le feu sur elle.

Les tensions sont de nouveau vives en Cisjordanie et à Jérusalem, où elles se cristallisent une fois de plus sur l'esplanade des Mosquées, troisième lieu saint de l'islam et site le plus sacré du judaïsme.

Ce site a été le théâtre de trois jours de heurts consécutifs entre Palestiniens et policiers israéliens la semaine passée. Les violences se sont ensuite étendues à différents quartiers de Jérusalem et à la Cisjordanie.

Les policiers sont en état d'alerte avant les célébrations de Kippour (le Grand Pardon, la fête juive la plus solennelle) de hier soir à mercredi soir, et de l'Aïd el-Adha (fête du Sacrifice), moment fort du calendrier musulman, à partir de mercredi soir.

Des milliers de fidèles sont attendus pour ces célébrations dans la Vieille ville que surplombe l'esplanade. Les juifs étaient d'ailleurs déjà nombreux hier à se presser devant le mur des Lamentations, en contrebas de l'esplanade. Un groupe de juifs a cependant pu visiter l'esplanade sous forte escorte et relativement sans encombre, s'attirant juste les invectives de musulmans quand il est passé devant la mosquée Al-Aqsa. Comme habituellement au moment des fêtes juives, Israël a bouclé la Cisjordanie: les points de passage vers Israël et

Jérusalem resteront fermés le temps de Kippour, sauf pour les cas humanitaires.

La police a aussi interdit jusqu'à nouvel ordre aux musulmans de moins de 40 ans l'accès de l'esplanade des Mosquées afin de réduire les risques de violences.

Située à Jérusalem-Est, partie palestinienne de la ville occupée en 1967 par Israël et annexée, elle représente un symbole intangible, sublimé par la religion, pour des Palestiniens frustrés d'État depuis des décennies et lassés par leurs dirigeants.

Les juifs sont autorisés à visiter l'esplanade, qu'ils appellent mont du Temple, à certaines heures de la matinée mais prier leur est interdit. L'augmentation du nombre de ces visites, les incidents qu'elles suscitent, ainsi qu'un discours minoritaire mais de plus en plus audible réclamant non seulement le droit de prier sur l'esplanade mais aussi la souveraineté d'Israël sur les lieux exaspèrent les Palestiniens.

Ils craignent que le Premier ministre Benjamin Netanyahu ne remette en cause le statu quo qui régit les lieux, ce dont M. Netanyahu se défend constamment. Dans ce contexte tendu et en l'absence de toute perspective de règlement du conflit israélo-palestinien, le président Abbas - très isolé sur le front palestinien - est à la recherche de soutiens internationaux. Après avoir rencontré M. Hollande hier, il doit ainsi s'entretenir mercredi avec le chef de l'État russe Vladimir Poutine.



Points chauds

Envahissement

Par Fouzia Mahmoudi

Plusieurs tendances se disputent le monopole aujourd'hui parmi Les Républicains, parti de droite présidé par un Nicolas Sarkozy prompt de son côté à glisser du côté de l'idéologie droite. Après tout, il avait bien réussi à convaincre une partie des électeurs du Front National de voter pour lui en 2007, lui assurant la victoire à la présidentielle et semble bien décidé à réitérer cet exercice une fois encore. Pourtant, cela n'avait pas très bien fonctionné en 2012 où Marine Le Pen alors candidate pour la première fois à la place de son père avait engrangé un grand nombre de voix et était arrivée en troisième position derrière François Hollande et Nicolas Sarkozy, laissant loin derrière elle François Bayrou et Jean-Luc Mélenchon. Mais aujourd'hui encore l'ancien président qui doit gagner sa place à l'élection présidentielle en remportant d'abord la primaire organisée par son parti en novembre prochain semble certain que sa stratégie est la bonne et n'hésite pas ces derniers temps à surfer sur le dossier des migrants pour se donner l'image d'un homme politique fort qui n'a pas peur de prendre des décisions difficiles. Il n'hésite pas alors à faire de ses lieutenants les véhicules de ses positions, pouvant ainsi tâter le terrain et juger quels arguments utiliser et lesquels laisser de côté. Nadine Morano, l'une des personnalités politiques les plus fidèles de l'ancien chef de l'État tenait ainsi cette semaine des propos très durs envers les migrants, donnant l'impression que Les Républicains sont intraitables avec la situation que connaît l'Europe aujourd'hui. Le «sentiment d'envahissement que ressentent les Français» face à l'afflux de migrants est «une réalité», a estimé l'ancienne ministre. «Aujourd'hui, le sentiment d'envahissement que ressentent les Français, ce n'est pas un sentiment, c'est une réalité», a ajouté Nadine Morano. «Quand j'entends le Premier ministre nous dire on va donner mille euros à chaque commune pour accueillir des réfugiés, mais stop ! Arrêtez ! Arrêtez ! Ce qu'il faut, c'est déjà envoyer un message : il n'y aura plus d'immigration dans l'Union européenne», a poursuivi l'eurodéputée. Or, de nombreux sondages montrent bien que les Français dans leur majorité sont contre un apport massif de réfugiés et pourraient ainsi être tentés de voter en priorité pour les candidats qui préconisent un arrêt de cette immigration. Nicolas Sarkozy se prépare ainsi à cela et surtout à rendre son discours aussi «efficace» que celui de Marine Le Pen qui sera également bien décidé à remporter le vote de tous ceux qui s'opposent à l'afflux de réfugiés.

F. M.

Allemagne: le renseignement «préoccupé» par le prosélytisme visant les réfugiés

Les services allemands de renseignement intérieur se sont dits hier «préoccupés» par des tentatives de la mouvance islamiste radicale de recruter parmi les centaines de milliers de migrants arrivant dans le pays.

Par ailleurs, la police berlinoise a mené dans la matinée des perquisitions visant une filière présumée de recrutement pour envoyer des jihadistes combattre en Syrie.

«Le fait que des islamistes, sous couvert d'aide humanitaire tentent de détourner à leurs fins la situation des réfugiés en faisant du prosélytisme et en tentant de recruter, nous préoccupe grandement», indique dans un communiqué le Bundesamt für Verfassungsschutz (Office de protection de la Constitution, renseignement intérieur).

«Nous faisons particulièrement attention aux jeunes réfugiés non accompagnés qui pourraient être des proies faciles pour les islamistes», estime-t-il, notant «le potentiel de radicalisation important».

Ces services n'ont à l'inverse

aucune information crédible laissant penser que «des groupes jihadistes ont utilisé l'afflux de réfugiés pour infiltrer le territoire fédéral».

«Le nombre de salafistes en Allemagne a de nouveau fortement augmenté au cours des trois derniers mois» passant à 7 900 contre 7 500 trois mois plus tôt, relève encore l'Office.

Par ailleurs, selon le renseignement intérieur, au total quelque 740 personnes ont à ce jour quitté l'Allemagne pour rejoindre des groupes jihadistes comme l'État islamique (EI) en Syrie ou en Irak. Environ 120 d'entre eux auraient été tués.

«Un tiers environ d'entre eux est revenu (en Allemagne). Nous avons des données sur plus de 70 personnes qui ont une expérience de combat», précise le communiqué.

Les perquisitions à Berlin visaient pour leur part une mosquée, une association voisine ainsi que des appartements dans le cadre d'une enquête sur une possible filière pour envoyer des

combattants rejoindre le groupe EI. Un Marocain de 51 ans est soupçonné dans le cadre des investigations et un Macédonien de 19 ans serait déjà parti au combat en Syrie.

«Nous cherchons des éléments de preuves pour voir si ces accusations sont vraies», a dit à l'AFP un porte-parole de la police berlinoise présent sur les lieux, précisant que les enquêteurs ne prévoyaient aucune arrestation et qu'ils ne faisaient que procéder à des perquisitions.

«Il n'y a aucune indication que quelque chose se préparait en Allemagne», a-t-il ajouté, mais si des personnes sont amenées à partir combattre en Syrie «ils y gagneront une expérience de la violence et un jour ou l'autre peuvent revenir à Berlin».

Un photographe de l'AFP a vu les policiers sortant de l'immeuble abritant le lieu de culte en portant des sacs ainsi que des ordinateurs. Ils ont aussi évacué des lieux une femme portant le voile intégral et deux enfants sans les placer en détention.



Subventions aux éditeurs du livre

Les critères de l'aide publique revus par le ministère

■ Les critères d'attribution de l'aide publique à l'édition de livres ont été revus pour bénéficier davantage aux éditeurs qui font «preuve de professionnalisme», a indiqué lundi à Alger le ministre de la Culture, Azzedine Mihoubi. Cette décision a été prise afin d'encourager les vrais investisseurs.

Par Abia Selles

S'exprimant sur les ondes de la Chaîne I de la Radio nationale, le ministre de la Culture Azzedine Mihoubi a déploré que des «personnes inscrites au registre du commerce en tant qu'éditeurs» et ne possédant «ni siège, ni catalogue» bénéficient de subventions du ministère de la Culture au même titre que les professionnels qui «investissent» dans l'industrie du livre.

Cette situation, qualifiée d'«injuste» par le ministre s'illustre également pour les aides accordées à l'édition dans le cadre de la manifestation «Constantine, capitale de la Culture arabe 2015» où, a-t-il affir-

mé, des éditeurs ont demandé des subventions pour «des thèses universitaires et pour des titres déjà imprimés en 2007».

Dans ce contexte, le ministre a indiqué qu'un «cahier des charges» avait été établi pour les éditeurs candidats à l'aide publique attribuée par le «Fonds national pour la promotion et le développement des arts et des lettres» ou dans le cadre de manifestations conjoncturelles comme celle de Constantine.

Le ministre qui était l'invité de l'émission «Forum de la radio» organisée sous le thème de «La rationalisation des dépenses dans le secteur de la culture» a, par ailleurs, insisté sur la nécessité d'une «réforme du système culturel algérien», notamment par



l'encouragement des investissements privés.

Il a, dans ce sens, indiqué que l'avant-projet de loi relatif à la promotion de l'investissement, devant être examiné durant la session en cours de l'Assemblée populaire nationale (APN), introduisait la notion

d'«industrie culturelle» dans ses dispositions.

«Nous allons assurer les conditions et l'environnement nécessaires pour encourager l'investissement privé dans le secteur de la Culture», a dit M. Mihoubi qui a annoncé l'installation mardi de la commission

chargée de préparer une conférence nationale sur l'investissement dans le domaine de la culture, prévue «avant la fin de l'année» en cours.

Répondant à une question relative aux conditions socio-professionnelles des artistes, le ministre a indiqué que l'Office national des droits d'auteurs et des droits voisins (Onda) avait été chargé du rachat des années de cotisations manquantes pour les artistes ayant dépassé l'âge de la retraite et qui connaissent des difficultés matérielles.

Cette opération effectuée par l'Onda répond aux «dispositions spéciales» pour les artistes proches ou ayant dépassé l'âge de la retraite sans avoir jamais cotisé, telles que prévues dans le décret relatif à la protection sociale des artistes publié en 2014. A.S.

Constantine capitale de la culture arabe

Dix projets seront réceptionnés avant avril

Les infrastructures culturelles de L Constantine seront renforcées «avant avril 2016» par une dizaine de projets lancés dans le cadre de la manifestation «Constantine capitale de la culture arabe», a indiqué, samedi, le wali, Hocine Ouadah à la presse.

Ce responsable a précisé, au cours d'une visite d'inspection de chantiers, que la ville sera renforcée, sur le plan infrastructurel, et «avant la clôture de l'année de la culture arabe», par six annexes de la maison de la culture, de la medersa en réhabilitation pour devenir un centre dédié aux figures histo-

riques de Constantine, des locaux de l'ex-monoprix (futur musée d'art contemporain), d'une nouvelle bibliothèque urbaine et du parc citadin en réalisation au quartier Rahmani-Achour (ex-Bardo).

Le chef de l'exécutif local, qui a annoncé la réouverture «début octobre» de l'hôtel Panoramic, objet d'une vaste opération de lifting, a affirmé qu'«aucun retard n'a été accusé dans la réalisation des projets inscrits au titre de cet évènement» et que le calendrier de livraison «a été respecté».

Dans ce contexte, il a tenu à rappeler «pour la bonne cause et pour qu'il n'y ait pas

de confusion», que les pouvoirs publics avaient établi un planning de réception des projets de Constantine, capitale arabe, partagé en trois phases (avant, pendant et après l'évènement Constantine capitale de la culture arabe), en fonction, a-t-il ajouté, de l'impératif de l'ouverture de l'évènement et de la complexité des travaux.

Ce planning a été «respecté» et toutes les contraintes d'ordre administratif, notamment, qui entravaient l'avancement de quelques projets à réceptionner dans la deuxième phase, ont été «levées», a ajouté M. Ouadah. F.H.

Prévu pour le 1^{er} novembre

«Je suis Algérien» à l'affiche du théâtre d'Oran

Le comédien Mohamed Mihoubi a mis à l'affiche son nouveau spectacle «Je suis Algérien» qui sera présenté le 1^{er} novembre prochain au théâtre régional d'Oran Abdelkader-Alloula (TRO).

«Il s'agit d'un spectacle relatant les déboires d'un citoyen algérien à l'étranger qui décide de rentrer définitivement au pays», a-t-il précisé lundi à la

presse, indiquant que la création fait suite à son précédent monologue «Algérien et fier».

Mohamed Mihoubi est connu pour ses «one-man-show» humoristiques comme «Ana naqra... ma neqrach !», «One, two, three, viva l'Algérie !» «Mir ou rabi kbir» (c'est moi le futur maire) et «Algérien et fier».

En 2012, il a assuré la direction artistique de l'épopée

«Abtal El-Djazair» (les héros de l'Algérie), écrite et mise en scène par Mohamed Belfadel à l'occasion du 58^e anniversaire du déclenchement de la glorieuse révolution du 1^{er} novembre 1954.

Cet artiste, qui dirige le Théâtre technologique d'Oran (TTO) pour le compte de l'association culturelle «El-Amel», est également investi dans la for-

mation des jeunes talents dont le stage s'achève toujours par le montage d'une pièce.

La dernière œuvre en date, intitulée «Makhber comedia» (laboratoire de la comédie), avait permis, en août dernier, à une vingtaine de comédiens en herbe de faire leur première montée sur scène au TRO. F.H.

Festival de jazz du Caire

Soud Massi représente l'Algérie

La chanteuse algérienne, Soud Massi participera avec son nouvel album «El Mutakallimûn» (les parleurs) à la 7^e édition du festival international du jazz prévue au Caire du 15 au 18 octobre prochain et qui verra la participation de plusieurs artistes et des troupes musicales de 13 pays, selon le site Internet du festival.

Soud Massi interprétera des chansons

de son nouvel album «El Mutakallimûn» sorti en avril dernier et qui comprend 10 titres aussi riches que diversifiés, inspirés de textes arabes classiques de célèbres poètes arabes et contemporains, à l'instar de Zoheir Ibn Abi Selma, Imroue El Kais, El Mutanabbi, Abou el Kacem Echabbi et Ahmed Matar.

Dans son 5^e album, l'artiste a collaboré avec plusieurs musiciens de renom, tels que

le batteur et percussionniste, Mokhtar Samba et le pianiste, Dominique Bérose ainsi que le guitariste Jean François Kins.

Née en 1972 à Alger, Soud Massi compte parmi les artistes algériens de renommée internationale. Elle a débuté sa carrière durant les années 1990 et a connu la notoriété grâce à son album, «Erraoui» en 2001. R.C.

RENDEZ-VOUS CULTURELS

Centre culturel Mustapha Kaleb
Jusqu'au 2 octobre :
Exposition de la plasticienne
Chafika Feghir

Carrefour des Artistes (Tahtahat elFananin)
Jusqu'au 15 octobre :
Soirées chaabi animées par une
pléiade d'artistes professionnels

Complexe culturel Abdelouahab-Salim, Chenoua
Jusqu'au 30 septembre :
Exposition d'art plastique
«Paysage et calligraphie» avec
Ahmed Arbouche.

Maison de la culture de Tizi Ouzou
Du 24 au 29 septembre :
Festival national du film
amazigh

Galerie Ezzou'Art
Jusqu'au 25 septembre :
Exposition du caricaturiste
Karim Goucem intitulée
Célébrités

Galerie d'Art Aïcha-Haddad
Jusqu'au 1^{er} octobre :
Exposition de peinture de
l'artiste Mourad Boucenna

Palais de la culture Mouhamed Laïd Al Khalifa de Constantine
Jusqu'au 10 octobre :
«Les arts visuels», exposition
collective des artistes de l'Est
Jusqu'au 12 novembre
Exposition collective intitulée
«Al aswat al naouba»

Palais de la culture Malek-Haddad, Constantine
Jusqu'au 10 octobre :
Exposition «Douleur» (peinture
et sculpture) des artistes Moulay
Taleb Abdellah et Benazouz
Noureddine.
Jusqu'au 10 octobre :
Exposition sur «Le chant spiri-
tuel constantinois».

Parking de l'hypermarché Uno, Ain Defla
Jusqu'au 30 septembre :
Cirque Amar El Floreligio.

Musée national du Bardo
Jusqu'au 30 septembre :
Exposition artistique intitulée Al-
tiba9

Coup-franc direct

Le dopage, ce mal qui ronge le football

Par Mahfoud M.

Belaïli n'est ni le premier ni le dernier à prendre un produit dopant dans le football algérien. Ce «mal» existe depuis longtemps et notre balle ronde nationale est rongée par ce phénomène nocif. On se rappelle de l'ex-gardien international, Hicham Mezair, suspendu pour une affaire similaire avant la CAN 2004 à Tunis et qui avait pourtant un avenir radieux devant lui. Mais qu'est-ce qui fait que ces joueurs tombent dans ce piège et prennent des produits interdits ? Ils ont, en fait, une mauvaise hygiène de vie. Ne sachant pas comment gérer leur carrière, ils commettent parfois l'irréparable en touchant à ces produits qui détruisent complètement leur vie de footballeur, voire leur vie tout court. Ces joueurs ne sont pas sensibilisés comme il faut et ne bénéficient pas du soutien qu'il faut et de l'accompagnement souhaité, que ce soit de leurs familles ou de la part des responsables et entraîneurs de leurs clubs. Sentant que leur joueur peut dévier, les responsables des clubs se doivent de l'entourer de tout leur soutien pour lui éviter ce genre de sanctions qui détruit complètement une carrière, sachant qu'une suspension de deux ans ne lui permettra certainement pas de revenir à un haut niveau.

M. M.

RC Arbaa

Boussaïd Rafik suspendu deux ans



LA COMMISSION de discipline de la Ligue de football professionnel (LFP) a suspendu pour 2 ans le joueur du RC Arba Boussaïd Rafik pour absorption de substance figurant sur la liste

des matières interdites, a indiqué lundi soir la LFP sur son site officiel. Outre la suspension de deux ans, le joueur devra s'acquitter également d'une amende de 100 000 DA, précise la même source. La sanction de Boussaïd coïncide avec la suspension pour deux ans de toutes compétitions nationale et internationale du joueur de l'USM Alger Belaïli pour dopage. Le joueur de l'USM Alger a reconnu les faits qui lui sont reprochés et a renoncé au droit de faire l'analyse de l'échantillon «B» comme le prévoit la réglementation, selon la FAF.

Jeux africains-2015 (Haltérophilie/Algérie)

Zaidi (DTN) : «On ne pouvait pas faire mieux»

L'HALTÉROPHILIE algérienne a réalisé une participation mitigée mi-raisin, avec une moisson de six médailles (4 argent et 2 bronze), aux 11^{es} Jeux africains de Brazzaville clôturés samedi soir avec la consécration de l'Egypte, devant l'Afrique du Sud et l'Algérie. La direction technique nationale de la Fédération algérienne d'haltérophilie qui avait pronostiqué une moisson de deux or pour les garçons et que du bronze pour les filles, ne se démarque pas et considère que plusieurs paramètres ont influé sur le rendement des athlètes algériens. «Nos athlètes s'étaient bien préparés pour les JA-2015, avec des stages régulièrement effectués et un dernier regroupement de niveau en Pologne», a déclaré le DTN, Yahia Zaidi. Parmi les aléas cités,

le responsable technique a évoqué les conditions défavorables d'entraînement à Brazzaville, l'absence totale de matériel spécifique de la discipline, entre autres. «Nos haltérophiles étaient en pleine forme en Pologne, mais les huit jours passés au Congo sans une activité réelle, en raison de l'absence d'un lieu adéquat d'entraînement a cassé tout le travail effectué en Pologne», a expliqué le DTN, relatant les spécificités de la discipline où l'athlète ne doit pas rester sans entraînement plus de 72 heures. M. Zaidi ajoute à tout cela le décalage de deux jours au début du tournoi et l'aménagement de la salle de la compétition officielle qui ne remplissait pas les conditions requises pour abriter un tournoi officiel.

Handball/Pro D2 française

Kaâbache heureux à Istres

LE PIVOT international algérien, Hicham Kaâbache, signataire durant l'été d'un contrat avec Istres Provence HB (Pro D2 française de handball), s'est dit «content» d'intégrer les rangs de sa nouvelle formation. «Je suis très content d'être là, j'ai été bien accueilli par l'ensemble du staff. J'ai pu me préparer physiquement durant tout l'été, par contre je n'ai pu faire que 5 entraînements de handball avec mon ancien club de la JSM Skikda», a affirmé le joueur au site officiel d'Istres. Kaâbache (25 ans) s'est

engagé pour un contrat de deux saisons avec Istres, et va porter le dossard N.18. Le joueur (1,92 pour 100 kg) occupera le poste de pivot/défenseur, selon la même source. «J'ai très envie de toucher le ballon et d'intégrer le groupe. Pour moi le plus important, c'est de vite pouvoir rejouer au handball et de faire du mieux possible pour atteindre les objectifs du club», a-t-il ajouté. Kaâbache avait remporté la saison le titre du championnat avec la JSM Skikda. L'autre international algérien qui a changé d'air

durant l'intersaison n'est autre que l'ailier gauche Daoud Hichem, qui s'est engagé avec la formation tunisienne de l'ES Sahel en provenance du CRB Baraki (championnat d'Algérie Excellence de handball). Daoud Hichem (23 ans) avait remporté la Coupe d'Algérie 2015 avec la formation de Baraki. Enfin, Mohamed Mokrani (ex-Dunkerque) s'était engagé pour deux saisons en juin dernier avec l'US Créteil (division 1 française).

Affaire Belaïli

Le joueur a-t-il enterré sa carrière ?

■ Suspendu deux ans par la Confédération algérienne de football, le joueur de l'USM Alger, Youcef Belaïli, se trouve dans une situation très difficile, surtout que certaines sources affirment que cette sanction pourrait être alourdie par la FIFA.

Par Mahfoud M.

Le baroudeur des Rouge et Noir qui a été pour beaucoup dans les résultats fabuleux enregistrés en Ligue 1 et en Ligue des champions d'Afrique, ne pourra pas jouer dans les compétitions locales et continentales et devra mettre sa carrière entre parenthèses durant cette période relativement longue. Certains affirment qu'il aura du mal à reprendre avec cette longue absence des terrains et que son moral est déjà entamé. Il faut rappeler que le joueur a subi un contrôle anti-dopage lors du match face au MCEE comptant pour la cinquième journée de la Ligue des champions qui a révélé un cas de dopage après que l'échantillon a été envoyé à Paris. Reconnaisant les faits, le joueur s'attend à une aide du président de la FAF, Mohamed Raouraoua, pour tenter de se sortir de ce bourbier, mais cela ne sera pas facile d'autant plus qu'il s'agit d'une sanction qui émane d'une institution internationale. Certes, le joueur peut faire un recours en demandant à analyser l'échantillon «B» mais il



Belaïli dans une situation difficile

a renoncé à cela, ce qui prouve qu'il reconnaît son tort. La réaction de la direction du club algérien montre que les dirigeants ne savent pas sur quel pied danser, eux qui ne s'attendaient certainement pas à telle affaire. «L'USMA qui a de tout temps donné l'exemple en matière de discipline et de professionnalisme et qui a toujours prôné le fair-play, ne manquera pas d'être le premier rempart à ce genre de dérives, si les faits s'avèrent vrais», souligne le communicant du leader de Ligue 1 Mobilis sur

son site officiel. La direction usmiste a affirmé, d'autre part, qu'«elle défendra ses intérêts et celui de son joueur, jusqu'à ce que la lumière soit faite sur cette affaire». Enfin, la direction de l'USMA appelle toute la famille usmiste à rester solidaire autour de son équipe à quelques jours de la demi-finale aller de la Ligue des champions d'Afrique contre Al Hilal du Soudan, prévue le dimanche 27 septembre à Um Durman.

M. M.

Leicester City

Ranieri loue Mahrez

L'entraîneur italien de Leicester City, Claudio Ranieri, a encensé son attaquant international algérien, Riyad Mahrez, au lendemain du rôle prépondérant qu'il a joué dans l'obtention d'un important résultat nul (2-2) chez Stoke City, à l'occasion de la 6^e journée de Premier League anglaise de football. Les «Foxes» étaient, en effet, menés au score par deux buts à zéro et c'est Mahrez qui les a relancés dans la partie en transformant un penalty à la 51', avant que Vardy n'ajoute un 2^e but (69'), offrant ainsi un précieux point en déplacement à son équipe. «Tout ce que touche Mahrez est d'or», a affirmé Ranieri à la presse locale, flattant ainsi son jeune attaquant, qui fut une nouvelle fois sacré meilleur joueur de son équipe à l'issue de cette rencontre, avec une note

de 8 sur 10. Modeste, Mahrez (24 ans) a cependant affirmé de son côté que «sans mes camarades, je n'aurais pas été capable de réaliser ce que je suis en train de faire. Nous sommes revenus de loin face à Stoke et le mérite revient à tout le groupe. On aurait peut-être pu mieux faire, mais l'essentiel est de ne pas avoir perdu, car ce nul nous permet de rester invaincus en Premier League», a-t-il ajouté. Il s'agit de la cinquième réalisation pour l'ancien havrais depuis le début de la saison après un doublé lors de la journée inaugurale face à Sunderland (4-2),

un but face à West Ham (2-1), et un autre contre les Spurs de Tottenham (1-1). Mahrez prend ainsi provisoirement la tête des meilleurs buteurs du championnat d'Angleterre et se rapproche du record de buts inscrits par un Algérien en Premier League, détenu par l'ancien international Ali Benarbia avec 11 réalisations. A la faveur du nul obtenu samedi à Stoke, Leicester City conserve sa 2^e place au classement général de la Premier League avec 12 points, soit à trois longueurs du leader, Manchester City.

MC Oran

Confiance renouvelée à l'entraîneur Jean-Michel Cavalli

La direction du MC Oran (Ligue 1 algérienne de football) a renouvelé lundi sa confiance à l'entraîneur français Jean-Michel Cavalli, en dépit des mauvais résultats concédés par le club, a-t-on appris auprès de la formation de l'ouest. Le président du club, Ahmed Belhadj dit «Baba», a décidé de maintenir Cavalli dans ses fonctions «tout en exigeant une bonne réaction de l'équipe» en vue des prochaines sorties, précise la même source. La décision a été prise au terme d'une réunion tenue entre Ahmed Belhadj et Cavalli, ce dernier sera ainsi dans l'obligation de redresser la barre au risque d'être limogé. Le MCO reste sur un match nul concédé

à domicile face au CR Belouizdad (3-3) samedi dernier, dans le cadre de la 5^e journée du championnat. Ayant réussi à décrocher la 3^e place au classement final du précédent exercice, le MCO n'arrive toujours pas à amorcer son départ en comptant 3 points seulement sur 15 possibles. La formation de l'ouest du pays a concédé deux défaites et trois matchs nuls. Lors de la 6^e journée, fixée au lundi 28 septembre, le MCO se rendra chez le nouveau promu le RC Relizane. Au terme de la 5^e journée, les «Hamraoua» sont reléguables (15), alors que le RC Arbaa ferme la marche avec 2 unités.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Confrère du Soir d'Algérie

Le journaliste Salem Hamoum n'est plus

SALEM HAMMOUM

D FELL-AS YEZFU YARHAM



LE JOURNALISTE correspondant Salem Hamoum a été inhumé, hier, au cimetière de son village natal Ihatoussene dans la commune de Bouzeguène (60 km à l'est de Tizi Ouzou) en présence d'une foule nombreuse. Il a rendu l'âme, avant-hier, en fin de journée à l'âge de 65 ans après une longue maladie contre laquelle il a lutté courageusement. Des journalistes, des hommes de culture, des amis aux cotés de la famille et des habitants du village ont rendu un ultime hommage à Da Salem. Il était le correspondant du quotidien *Le Soir d'Algérie* depuis plusieurs années et il l'est resté même pendant les

moments cruciaux de sa maladie. Il a toujours préféré parler de la vie que de sa maladie. Courageux, il l'était, Salem Hamoum a résisté malgré le poids de l'âge et surtout la gravité de sa maladie. L'Association des journalistes et correspondants de la wilaya de Tizi Ouzou (AJCTO) lui avait rendu hommage à l'occasion de la Journée internationale de la liberté de la presse de cette année pendant qu'il se trouvait en France pour des soins. La rédaction du *Jour d'Algérie* présente à sa famille ses sincères condoléances et l'assurance de sa profonde sympathie en cette pénible circonstance.

Hamid Messir

Association «Graine de paix» d'Oran

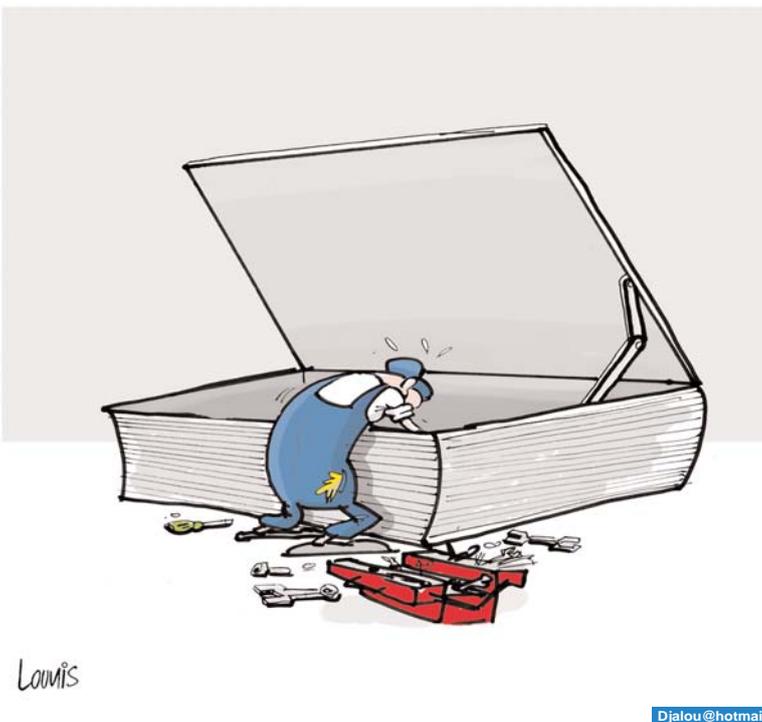
Une quinzaine de sensibilisation sur la paix

UNE QUINZAINE de sensibilisation baptisée «Je déclare la paix» est organisée du 21 septembre au 5 octobre à Oran, par l'association «Graine de paix», a-t-on appris mardi de sa présidente. Initiée en partenariat avec le collectif du mouvement associatif de la daïra de Bir El-Djir et le réseau «Passerelles pour la paix», cette manifestation a pour objectif de sensibiliser un maximum de citoyens, principalement les jeunes et les enfants, à la culture de non violence. «Notre but, à travers cette initiative, est d'informer et sensibiliser le maximum de gens sur la culture de la paix et de la non violence favorisant le respect de la vie et de la dignité de chaque être humain, sans préjugé ni discrimination», a souligné Benketira Nadira. «C'est dans l'esprit des hommes que doivent être élevées les défenses de la paix», a ajouté la présidente de «Graine de paix», rappelant que les dates du 21 septembre et du 2 octobre sont retenues comme Journées internationales de la paix et de la non-violence par l'Organisation des Nations unies (ONU). Le programme de cette quinzaine d'information prévoit

plusieurs activités, notamment des ateliers d'art plastique, de jeux coopératifs, des contes et des séances d'origami (art de pliage de papier). A cet effet, de jeunes animateurs iront à la rencontre des enfants et jeunes dans des établissements scolaires, les maisons de jeunes, les universités et dans les cités universitaires, a indiqué la présidente de l'association, soulignant que cette quinzaine est soutenue par le Comité international pour le développement des peuples et le programme «Joussour».

Maya F./APS

LA RÉVISION DE LA CONSTITUTION



Louis

Djalou@hotmail.com

Il a escroqué trois femmes à Akbou, Semaoune et El-Kseur

L'escroc de Oued-Ghir écroulé

«Les éléments de la police judiciaire de la sûreté de daïra ont mis fin aux agissements d'un escroc qui a trompé plusieurs femmes», apprend-on auprès de la cellule de communication de la sûreté de wilaya.

Par Hocine C.

Ce dernier répondant aux initiales A.A., âgé 50 ans et originaire de Oued-Ghir, a été arrêté suite à une enquête enclenchée après les plaintes de ses victimes, en l'occurrence une femme répondant aux initiales H.T. et âgée de 38 ans habitant à Akbou, une autre répondant aux initiales M.A. 43 ans, habitant à El-Kseur et H.T. une jeune femme de 30 ans habitant dans la commune de Semaoune. Selon les témoignages de la première victime, H.T. d'Akbou, il l'a trompée par ses propos selon lesquels il

serait ingénieur en électricité et exerçant dans une grande société. Il a demandé la main de la victime pour ensuite s'emparer de ses bijoux sous prétexte de les placer dans une banque pour bénéficier des intérêts en vue d'acheter un appartement à la cité Edimco, à Béjaïa. La victime qui lui a remis ses bijoux sans poser de question, lui a également remis à deux reprises des sommes d'argent, l'une pour compléter l'achat de l'appartement et l'autre pour son assurance. Mais après avoir pris les deux sommes, il s'est éclipcé sans donner de nouvelles. La deuxième victime M.A. a déclaré à la

police que l'escroc s'est fait passer pour un gendarme. Il lui a promis de lui acheter un appartement et le mettre à son nom, à condition qu'elle lui remette une somme d'argent et des bijoux avant de disparaître également. Il a utilisé le même mode opératoire pour escroquer la troisième victime. L'individu a été arrêté dans la ville de Béjaïa suite à une enquête à l'issue de laquelle les policiers ont réuni des preuves suffisantes de ses actes. Le malfaiteur a été présenté devant le parquet d'Akbou qui l'a placé en détention provisoire pour escroquerie et vol, selon la même source. H. C.

Dans le sud du pays

Cinquante-sept contrebandiers arrêtés

CINQUANTE-SEPT contrebandiers ont été arrêtés et divers objets issus de la contrebande saisis par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP) dans le sud du pays, indique mardi le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué.

«Dans le cadre de la sécurisation des frontières et de la lutte contre la criminalité organisée, un détachement de l'ANP relevant du secteur opérationnel d'In Guezzam (6^e Région militaire) a appréhendé, le 21 septembre 2015, cinquante-sept contrebandiers en possession

de 23 détecteurs de métaux, un marteau piqueur et une moto», précise la même source.

Par ailleurs, un détachement relevant du secteur opérationnel de Ouargla (4^e Région militaire) a saisi un camion chargé de 6 888 bouteilles de différentes boissons, note le communiqué. De même, au niveau des localités frontalières d'Arrikine et de Tin Alkoum, deux détachements du secteur opérationnel de Djanet ont appréhendé six immigrants clandestins et saisi un véhicule tout-terrain, ajoute la même source. D'autre part, des éléments des gardes-frontières relevant du secteur opérationnel de Tlemcen (2^e Région militaire) ont saisi 112,8 kilogrammes de kif traité, conclut le communiqué du MDN.

Slim Y.

K. L.

Hadj 2015

Les hadjis entament les rites du Hadj par la journée de Tarwiya

LES RITES sacrés du Hadj, le plus grand pèlerinage au monde, ont débuté mardi à La Mecque, premier Lieu saint de l'Islam, où plus de 2 millions de hadjis venus des quatre coins de la planète convergent vers Mina. Les hadjis, vêtus de blanc, entameront les rites du Hadj dans la journée (jour de Tarwiya), conformément aux préceptes du Prophète Mohamed (QSSSL) pour se diriger vers Mina, où des tentes ont été dressées pour les abriter. Quelque 28 000 hadjis algériens étaient arrivés à La Mecque. Les pèlerins doivent par la suite se rassembler mercredi sur le Mont Arafat, le moment culminant du rite sacré, où les fidèles prient et

invoquent Dieu jusqu'au coucher du soleil, pour se diriger par la suite vers Mouzdalifah (el-machaâr el-ihram) où ils doivent passer la nuit. Jeudi, premier jour de l'Aïd El Adha (jour du sacrifice) fêté dans l'ensemble du monde musulman, les pèlerins doivent accomplir ce rite en la mémoire du Prophète Ibrahim (que le salut de Dieu soit sur lui). Après Arafat, les hadjis reviendront à Mina où ils passeront trois jours, marqués par le rituel de la lapidation de stèles représentant Satan, un acte symbolique mais plein de sens, représentant le rejet du mal et de toute forme de tentation.

Slim Y.